



Carte de résident et quels sont les droit de mon fils

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis étudiant Vietnamien en France depuis 5 ans et j'ai un fils agé de 3 ans avec ma copine Vietnamienne(ell est aussi étudiante depuis 5 ans), j'aimerais bien savoir si soit moi soit elle(ou nous deux) peut demander la carte de résident et quels sont les droit de mon fils(il a déjà le titre républicaine valable de 5 ans). Et si je change le statut à "salarié" il faut que je travaille en CDI ou CDD et pour combien de temps pour demander la carte de résident?

Merci d'avance.

Par Visiteur

Bonsoir,

Avez vous actuellement un emploi, vous même ainsi que votre épouse? Pouvez vous justifier de ressources suffisantes (au minimum le SMIC, sans prendre en compte les prestations familiales et les prestations)?

Cordialement